

*Promenade à la découverte de Velle-sur-Moselle, proposée par le groupe de travail « Tourisme » de la Communauté de Communes du Bayonnais.*

*Ce document vous présente des informations sur l'histoire de la commune, son patrimoine naturel, ses activités et les projets récents.*

## LA COMMUNE DE VELLE-SUR-MOSELLE

La commune de Velle-sur-Moselle est distante d'environ 9 kilomètres de Bayon et 25 kilomètres de Nancy. Au dernier recensement de la population, en 2013, ce village comptait 302 habitants.

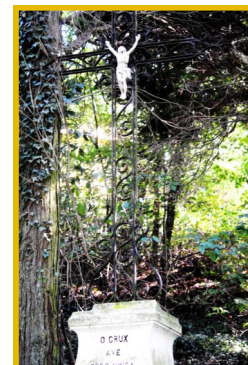


## UN PEU D'HISTOIRE

Le pont de Velle-sur-Moselle a fait suite à l'ancien bac qui permettait la communication entre Rosières-aux-Salines et Ceintrey. C'est en 1893 qu'a eu lieu l'inauguration de l'ouvrage. Détruit par les allemands en 1944, il a été reconstruit à l'identique. Cette réalisation Eiffel a été financée par le village qui, après avoir vendu la totalité de son bois, des terrains, a dû faire un emprunt dont le remboursement n'a pris fin qu'en 1916.



Ce calvaire a été construit en 1891. Il a été implanté à cet endroit car à cette époque, la totalité du bois de Velle-sur-Moselle a été mis à blanc pour payer le pont, la contribution des habitants étant mise à parti. La venue d'un moine apporta le réconfort ce qui motiva la construction de ce calvaire.



Lors de la grande guerre, les communications ferroviaires entre Toul et Charmes étaient interrompues par l'avancée allemande. La construction d'une ligne de chemin de fer s'imposait. Velle-sur-Moselle a été un site où il y a eu beaucoup de travaux. Outre les terrassements, il a fallu construire un viaduc, détruire une ferme modifier une route, refaire des chemins et des ponts.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX ET CADRE DE VIE



La salle des fêtes de Velle-sur-Moselle a été construite en 1992. Elle fait partie d'un ensemble communal comprenant la mairie, la salle Chepfer, la maison intergénérationnelle, et la maison « Thiebaut » avec son jardin privatif.

Initialement, l'église était un oratoire destiné à 10 messes par an et tout les événements de la vie de ses 130 communiants. Elle a été consacrée en 1352 par l'évêque de Toul, Mrs Thomas de Bourlémont. Le clocher n'a été ajouté qu'en 1766. Le cimetière attenant a été déplacé en partie en 1963. La rénovation de la nef et du cœur date de 2013.



La municipalité a transformé un ancien corps de ferme, mitoyen à la mairie, en 3 studios autonomes de plain-pied complétés d'une grande pièce commune pour offrir une alternative à la maison de retraite. Les niveaux supérieurs ont été transformés en deux logements trois-pièces classiques en duplex. À l'intersection de la ferme et de la mairie a été imaginée une « faille » creusée d'Est en Ouest sur toute la longueur, depuis le toit jusqu'à mi-hauteur. Les architectes en ont fait un accès aux logements du haut, et surtout une inattendue source de lumière renforcée par un bardage alu réfléchissant. Dans ce même « couloir aérien » sont dessinés deux carrés de terrasse.

Le projet d'appartements intergénérationnels a été sélectionné à la biennale de Venise.

L'école de Velle-sur-Moselle a été construite en 1963, faisant suite à l'ancienne école qui était là depuis la Révolution. En 2015, bien que parfaitement adaptée avec son espace City-stade récent, l'école ferme ses portes. Aujourd'hui, la commune loue ce bâtiment à un groupement d'entreprises. Il s'agit d'un espace de co-working.



Au sein de la commune, plusieurs aires de jeux et de détente sont fréquentées aussi bien par les enfants, les ados, les adultes que par les groupes de passage.



L'extension du village (les Chenevières) fut naturellement construite après que les zones inondables aient été modifiées suite à la suppression du barrage. Avant cela, chaque année, il y avait un mètre d'eau lors des crues.

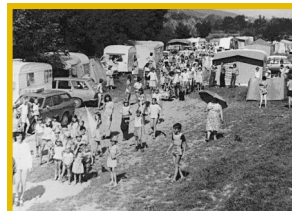
Il existe un autre lotissement situé en direction de la route de Saffais : le Val de Moselle.

## ACTIVITÉS ET PATRIMOINE NATUREL

Le territoire de Velle-sur-Moselle accueille une station d'eau potable produisant jusqu'à 3 000m<sup>3</sup>/jour pour une population pouvant atteindre 30 000 personnes. Les communes desservies sont Rosières-aux-Salines, propriétaire des installations, Varangéville à 50%, et partiellement Dombasle, Saint-Nicolas-de-Port, le Vermois en cas de besoin ainsi que Blainville-sur-l'Eau et Damelevières. Velle-sur-Moselle est branchée sur la conduite. Il s'agit d'un pompage dans le lit de la Moselle avec réalimentation de la nappe via une décantation, une aération et un bio traitement en bassins de filtration. La dernière étape consiste en la désinfection et la mise à l'équilibre calco-carbonique. Elle est faite dans le bâtiment de pompage qui propulse l'eau sous 11 bars vers Saffais avant de couler vers Rosières-aux-Salines.



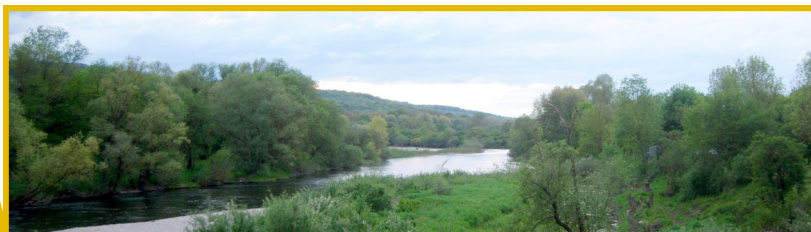
Le camping de Velle-sur-Moselle, créé en 1978, attirait 350 personnes chaque année. Aménagé, organisé et entretenu, il voit sa population fondre au fil des ans. Aujourd'hui, c'est une forme bungalow toilé et mobile-home équipés qui fonctionnent. Cependant, cela représente un gros investissement difficile à amortir.



Les extractions dans le lit de la Moselle ont pris une forme industrielle dans les années soixante. La plateforme actuelle a été réalisée en 1965. La production annuelle autorisée par arrêté préfectoral est de 450 000 tonnes de granulats alluvionnaires siliceux, destinés aux marchés du bâtiment, des travaux publics, des enrobés routiers et des stations d'épuration. Cette activité a un impact dans le paysage local avec l'apparition de nombreux étangs. Beaucoup d'entre eux ont été creusés par d'autres entreprises, mais actuellement, il ne reste que GSM sur le secteur.



La faune et la flore des étangs sont inclus dans un plan de sauvegarde et accord avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Cet habitat alluvial riche en batraciens est aussi un endroit protégé pour ses plantes (Gagée des prés, Fétuque de Patzke, Scabieuse des prés). Le Castor d'Europe, mammifère protégé, est également présent sur le territoire communal.



Le village se situe au sein de l'unité paysagère de la Moselle sauvage. Il s'agit d'un des derniers tronçons de rivière à lit mobile à l'échelle du Nord-est de la France. Entre Bayon et Chamagne, la Moselle a été classée en Réserve Naturelle Régionale.